

## QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

# FRAGILE CONVALESCENCE POUR les abeilles



APRÈS DIX ANNÉES D'HÉCATOMBES DUES AUX SÉCHERESSES ET À L'EMPLOI DES PESTICIDES, LES RUCHERS RETROUVENT UNE NOUVELLE JEUNESSE. REPORTAGE DANS LA DRÔME.

JEAN-CHRISTOPHE MARTINEAU - PHOTOS : RICHARD MANIN

### ■ SENSIBILISER LE PUBLIC

Pour faire connaître la contribution des abeilles à la préservation de la biodiversité végétale, l'Union nationale de l'apiculture de France (Unaf) a lancé la charte nationale « Abeilles, sentinelles de l'environnement ». Les partenaires de l'opération installent des ruches, gérées par l'Unaf et sensibilisent le public. Les villes de Besançon, Lille, Nantes, Martigues, les conseils régionaux du Languedoc-Roussillon et de Rhône-Alpes, le conseil général des Pyrénées-Orientales, le chef Michel Bras, l'agence de communication Anatome ont déjà adhéré à la démarche.

Unaf, tél. 01 48 87 47 15.  
[www.unaf-apiculture.info](http://www.unaf-apiculture.info)

**S**ous l'ombre fraîche des arbres, Jean-Marie Barbançon a aligné ses ruches, à deux pas du Jabron, le ruisseau qui serpente dans la plaine de la Valdaine, près de Montélimar, dans la Drôme. Une activité fébrile règne dans le rucher de cet apiculteur de 56 ans, ancien vétérinaire, passionné depuis l'enfance par les « mouches à miel ». « J'ai fini par sauter le pas et devenir professionnel », raconte-t-il. En ce début d'été, les trois cents ruches de son exploitation ne sont pas toutes sur place. C'est l'époque de la transhumance et l'apiculteur les disperse dans un rayon de trente kilomètres, afin de diversifier ses miels au gré des terroirs. Des nuées bourdonnantes sillonnent la petite clairière. Les ruches débordent de butineuses, agglutinées sur la façade extérieure en masses grouillantes couleur caramel. « Elles font la "barbe". C'est plutôt bon signe, poursuit-il, le printemps a été humide, suivi par un ensoleillement favorable, les fleurs produisent beaucoup de nectar. La miellée s'annonce bonne cette année. » Un soulagement pour Jean-Marie Barbançon et les 69 000 apiculteurs français, amateurs et professionnels, qui reviennent de loin. En effet, de 1994 à 2005, une grande partie des ruches du pays a subi des hécatombes spectaculaires. Au premier rang des accusés : deux pesticides, le Gaucho (à base d'imidaclopride) et le Régent (à base de fipronil). Après des années de controverses et de bras de fer judiciaires, le ministère de l'Agriculture a suspendu leur usage en 2004 dans la culture du tournesol et du maïs mais il se poursuit sur les autres céréales

et les betteraves. Coprésident de la Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (Fnosad), Jean-Marie Barbançon fait partie du comité scientifique et technique installé par l'État pour évaluer les effets des deux insecticides incriminés. Il n'oublie rien du combat homérique opposant les apiculteurs aux groupes chimiques (Bayer et BASF).

### ■ Un enjeu planétaire pour la pollinisation des cultures

Ces derniers, se référant à des études officielles qui mettaient l'accent sur les causes multiples de la surmortalité des abeilles, récusant les accusations portées contre leurs produits. « Nous avons été traités par le mépris. Les traitements chimiques n'étaient pour rien dans l'affaire. C'est nous qui ne savions pas lutter contre les maladies et les parasites ! se souvient l'apiculteur drômois, en fourrageant ses cheveux argentés. Si je n'avais pas trois petits-enfants à regarder en face, je ne sais pas si je me serais aut tant investi... mais je ne sais pas me résigner. » L'Union nationale de l'apiculture de France (Unaf) a fait les comptes : sous les coups conjugués des pesticides et d'une série de sécheresses, la production de miel s'est effondrée pour atteindre 20 000 tonnes en 2006. L'an dernier, pour répondre à la demande, la France a dû importer 20 000 tonnes, contre 6 000 à 7 000 tonnes par an avant 1994. En dix ans, 15 000 apiculteurs ont cessé leur activité. « Ceux qui pouvaient ont quitté les régions les plus tou-

chées : le Centre-Ouest et le Sud-Ouest. Mais beaucoup d'amateurs ont renoncé, note Henri Clément, le président de l'Unaf, apiculteur en Lozère. Ce qui pose problème car leurs ruchers participaient aussi à la pollinisation des cultures et de la flore. » L'enjeu est planétaire. « La production de plus des trois quarts des cultures bénéficie de l'activité pollinisatrice des insectes, en majorité des abeilles », décrit le docteur Bernard Vaissière, de l'Institut de recherche agronomique (Inra) d'Avignon. Selon le chercheur, l'abeille domestique, possédant moins de gènes de détoxification que d'autres insectes, serait très sensible aux pesticides. « Ces résultats, poursuit-il, mis en parallèle avec le déclin des pollinisateurs observés aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, contribuent à expliquer pourquoi ils sont souvent trop rares aujourd'hui pour pouvoir polliniser les cultures et la flore sauvage de façon fiable et efficace. » L'Inra vient d'ailleurs de mettre au point un test qui sera proposé au niveau européen en 2008-2009, permettant d'évaluer la toxicité des pesticides sur les larves d'abeilles. Malgré l'amélioration constatée depuis deux ans, l'Unaf reste vigilante. Le Gaucho et le Régent ne sont que suspendus et non interdits. Et puis d'autres molécules, pour l'instant absentes du sol français, inquiètent les apiculteurs : la clothianidine (nom commercial : Poncho) et le thiamétoxon (Cruiser). « C'est la question de l'usage généralisé des pesticides qui est posée,

remarque Jean-Marie Barbançon. Ici, par exemple, nous sommes dans une région de culture de semences et les agriculteurs ne lésinent pas sur les sulfatages. Mes ruches se portent mieux, c'est vrai, mais elles ne sont toujours pas au sommet de leur forme. Alors que celles de l'abbaye d'Aiguebelle, dont je m'occupe également, et qui sont situées dans un coin exempt de traitements intensifs, produisent beaucoup plus. Il faut pratiquer une agriculture raisonnée, avec un emploi des produits chimiques aux bonnes doses et dans les conditions requises. L'idéal ? L'agriculture biologique... On peut toujours rêver ! » ●

## ■ LE FIPRONIL HORS DE CAUSE ?

**Bruxelles vient d'inscrire le fipronil sur la liste des substances chimiques autorisées en Europe, tout en limitant son usage au traitement des semences. BASF, producteur du Régent, s'est félicité de la mise hors de cause du fipronil. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), elle, note que les réponses fournies par BASF à l'Union « s'avèrent insuffisantes pour permettre une évaluation complète des risques que présente le fipronil pour notre environnement ». L'Afssa estime qu'une autorisation de mise en marché de produits à base de fipronil nécessiterait d'évaluer les risques encourus notamment par les mammifères, les oiseaux granivores et les abeilles, « sachant qu'à ce jour aucune étude de toxicité intrinsèque au niveau des larves n'a été fournie ». Les États membres ont jusqu'à mars 2008 pour transcrire la décision communautaire dans leur législation.**

